

Gisors

L'impartial du 25 avril 2025

316 mots

Lycée Louise-Michel.

Les élèves ont voté pour la restauration d'une œuvre issue du patrimoine local

Ils ont voté! La statue de la Vierge à l'Enfant qui est visible dans l'église Saint-Germain de Berneuil-en-Bray va bénéficier d'une restauration grâce à la Sauvegarde de l'art français. Les élèves de seconde du lycée Louise-Michel ont attribué 10 000 € après un concours d'éloquence qui visait à convaincre un jury de lycéens qui devaient départager quatre œuvres appartenant au patrimoine local. La statue de la Vierge à l'Enfant l'a emporté face à trois autres propositions: [Sainte-Juliette](#) et [Saint-Cyr](#) (église Saint-Martin à [Hadancourt-le-Haut-Clocher](#)), plusieurs chapes (habits liturgiques de l'église l'Assomption de Notre-Dame à [Fresne-Léguillon](#)) et Saint Augustin et/ou Saint Hilaire (église de la Trinité-Hénonville).

« Plus grand musée de France »

L'opération baptisée « **les lycéens à la découverte du plus grand musée de France** » visait à renforcer l'enseignement de l'Histoire de l'art. Au cours de l'année scolaire, les élèves sont ainsi partis sur le terrain afin d'examiner les œuvres présélectionnées pour eux par les conservateurs et les membres de la Sauvegarde de l'art français. Après avoir découvert l'histoire, l'iconographie et les besoins de restauration, tous ont pu étudier par la suite leurs intérêts artistiques et historiques avec leurs professeurs.

Restauration de la statue

Vendredi 21 mars, suite au concours d'éloquence organisé dans l'enceinte du lycée, tous ont voté afin de désigner l'œuvre qu'ils souhaitaient voir restaurée et qui a reçu un don de 10 000 € de la part de la Fondation Roi Baudouin, partenaire de cette édition normande. Les élèves assisteront dans les mois qui viennent à la restauration de la Vierge à l'Enfant qui est visible de l'église Saint-Germain de Berneuil-en-Bray, afin de clore une année scolaire dédiée au patrimoine.





Les élèves ont participé à un concours d'éloquence, chacun défendant une œuvre du patrimoine local.



Plusieurs représentants de la Sauvegarde de l'art français étaient présents dans l'assemblée.





Les élèves eux-mêmes votaient pour départager leurs camarades.